

■ Lancement de l'appel LIFE 2016.

La journée d'information nationale pour l'appel 2016 du programme LIFE s'est tenue le 11 avril dernier au Ministère de l'Environnement (MEEM voir ci-dessus) devant plus de 150 participants.

Les présentations des projets de BruitParif (HARMONICA), de l'ADEME (Clim'Foot) de la LPO (CapDom) et du CEN Rhône Alpes (Terrains militaires) ainsi que celles de l'équipe de suivi NEEMO, des PCN des Ministères et celle d'ENVIROPEA sont disponibles sur le site <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Retour-sur-la-journee-d.html>

Lors de cette journée, des précisions ont été données sur la mise en œuvre de l'assistance aux porteurs de projets LIFE en France par le MEEM et confiée à l'équipe d'ENVIROPEA.

Le formulaire de demande d'assistance aux porteurs de projets 2016 est disponible directement en ligne, sur le site du MEEM à l'adresse <http://enqueteur.daei.sg.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=21458&lang=fr>. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez télécharger en dernier recours, la version word sur le site d'ENVIROPEA <http://www.enviropea.com/appel-life-2016>.

Les premières décisions concernant ces demandes seront prises mi-mai. Les projets retenus seront avertis rapidement.

D'ores et déjà, les dates et échéances concernant les différentes étapes de l'assistance ont été fixées :

Organisation des ateliers d'écriture :

- o Le 6 juin 2016 : projets Nature et Biodiversité
- o Le 7 juin 2016 : projets du sous-Programme Environnement, volet « Environnement et ressources »
- o Le 8 juin 2016 : projets du sous-programme Climat (atténuation, adaptation, gouvernance et information)

Date de remise des pré-propositions LIFE pour analyse par l'équipe d'Enviropea : **le 20 juillet 2016**.

Rencontre avec les experts du MEEM à partir du 20 juillet également.

Rappelons les dates de dépôt des propositions fixées par la Commission européenne :

- o Projets traditionnels du sous-programme Climat : **7 septembre**
- o Projets traditionnels du sous-programme Environnement volet Ressources : **12 septembre**
- o Projets traditionnels volet Nature et Biodiversité et Gouvernance/Information : **15 septembre**
- o Projets d'assistance (aux projets intégrés) : **20 septembre**
- o Projets intégrés (2 sous-programmes) : **26 septembre**

À noter que les projets HARMONICA et CapDom sont retenus comme Best LIFE projects 2015 et concourent pour le titre de « Best of the Best ». Résultats lors de la Green Week à l'occasion d'une soirée spéciale le 31 mai 2016.

La Green Week est le grand rassemblement annuel des acteurs de la politique européenne de l'environnement. Evènement international, elle accueillera, à Bruxelles, du 30 mai au 3 juin des centaines d'intervenants sur le thème « Investing for a greener future ». Le lundi sera focalisé sur les politiques urbaines, le mardi, sur le milieu rural, le mercredi sur les outils de financements, le jeudi sur les océans, le vendredi sera consacré à la synthèse et aux perspectives. Expositions, conférences, évènements (et inscription) à retrouver sur le site www.greenweek2016.eu

■ Copinage

L'union APARE (association pour l'action régionale et l'échange)-CME (centre méditerranéen pour l'environnement) propose cet été, comme chaque année, des chantiers internationaux de bénévoles en Provence et en Grèce ainsi que 2 Campus euro-méditerranéens pour l'environnement (pour les étudiants et jeunes professionnels) dont un en Grèce dans la région de Kissavos-Mont Olympe pour réaliser la cartographie numérique des chemins de randonnée.

Inscriptions à ces activités sur le site www.apare-gec.org ou à l'adresse international@apare-cme.eu



■ Budget 2016 de l'UE



Le budget total des Communautés européennes (ensemble des institutions européennes de l'Union européenne) pour l'année 2016 est de **143 885 295 484 euros**.

- Il est en augmentation de 1,84% par rapport à celui de 2015
- Ce sont les priorités « Sécurité et citoyenneté » et « L'Europe dans le monde » qui augmentent le plus, respectivement de +56,84% et de +35,80%

• La priorité « Croissance durable : ressources naturelles » (qui pour l'essentiel couvre la PAC) régresse de 1,53%

- Les emplois permanents diminuent légèrement passant de 37 769 à 37 272 (dont 23 617 pour la Commission, 5 573 pour le Parlement et 3 004 pour le Conseil).
- Les emplois temporaires sont en légère augmentation : 2416 en 2016 contre 2337 en 2015.

Au sein de la Commission, les secteurs politiques qui voient leurs budgets augmenter : Affaires économiques et financières (+47% à 2,5Md€), Éducation et culture (+5% à 2,9Md€), Migration et affaires intérieures (+86% à 3,2Md€), Politique étrangère, Coopération internationale (+7% à 3,2Md€), Mobilité et transports (+63% à 4,2Md€), Aide humanitaire et protection civile (+18% à 1,2Md€), Environnement (+5% à 448M€), Action pour le climat (+8% à 137M€), Energie (+13% à 1,5Md€).

Ceux qui voient leurs budgets régresser : Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (-5% à 2,3Md€), Emploi et affaires sociales (-14% à 12,9Md€), Affaires maritimes et pêches (-42% à 1Md€), Politique régionale et urbaine (-20% à 36Md€). Les autres (dont agriculture et développement rural, Recherche et innovation) stabilisent leurs budgets.



Au titre de la politique de l'Environnement :

L'instrument LIFE (volet environnement) est doté de 341 M€ (inclus son fonctionnement)

L'Agence européenne de l'environnement disposera d'un budget de 35,6 M€ et celle des produits chimiques de 1,04 M€

Les projets pilotes de la DG Environnement pour 2016 sont :

- Promotion de l'économie verte et circulaire : 1 M€
- Maladies infectieuses (des amphibiens) et lutte contre la perte de biodiversité : 900 k€
- Protocoles pour la définition de programmes d'évaluation de l'infrastructure verte : 600 k€
- Atténuation de l'impact des éoliennes sur les populations de chauves-souris, d'oiseaux et d'animaux marins sur leurs routes migratoires : 1M€
- Répertoire des espèces et habitats dans les régions ultrapériphériques françaises : 1M€

ENVIROPEA a réalisé une synthèse détaillée du budget 2016, politique par politique ; ce document est disponible sur demande. Le document complet du budget UE (2293 pages) est téléchargeable sur le site de la Commission européenne à l'adresse http://ec.europa.eu/budget/biblio/documents/2016/2016_fr.cfm

■ Le financement des consortiums (enfin) autorisé par les Fonds structurels en France.

Au journal officiel du 10 mars 2016, a été publié le Décret (2016-279) - et l'Arrêté du 8 mars 2016 qui s'y rattache - fixant les règles nationales (françaises) d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes soutenus par les fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020.

Il faut relever l'article 7 qui autorise explicitement le financement de consortium ce qui n'était pas possible dans la programmation précédente dans le cadre des fonds structurels.

L'article 7 est rédigé ainsi : « Une personne morale ou physique bénéficiaire peut être désignée en qualité de chef de file d'une opération collaborative dont elle assure la responsabilité devant l'autorité de gestion. Elle déclare tant les dépenses qu'elle supporte que celles supportées par ses partenaires. Une convention est conclue à cet effet entre le chef de file et ses partenaires »

Texte à retrouver sur <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Ressources-reglementaires-et-strategiques/Thematiques-ressources-reglementaires-et-strategiques/Programmation-2014-2020/Decret-et-arrete-d-eligibilite-des-depenses-dans-le-cadre-des-programmes-soutenus-par-les-FESI-pour-2014-2020>

■ European structural and investment funds 2014-2020 : Official texts and commentaries

Plus de 410 pages pour une compilation (en anglais seulement) des textes de référence sur les Fonds structurels pour la période 2014-2020 avec des mises en perspectives et des commentaires sur les conditions de mise en œuvre de ces fonds. #mieuxvauttardquejamais.

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/guides/blue_book/blueguide_en.pdf

■ La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation

Cette Commission, présidée par Jean Pisani-Ferry publie un document intitulé « 15 ans de politiques d'innovation en France ». Ce rapport se définit lui même comme « un constat original qui tire une série de questions sur les priorités et l'organisation du système français de soutien à l'innovation ».

11 pages (en français) à retrouver sur : http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs_rapport_cnepi_21012016.pdf

■ www.keep.eu

KEEP (pour Knowledge and Expertise in European Programmes) est le site qui doit rassembler les informations sur l'ensemble des programmes de coopération territoriale (INTERREG mais aussi les programmes des pays de Pré-adhésion - IPA et les programmes des pays de « Voisinage » - ENPI) ainsi que sur les projets et les partenariats financés par ces programmes.

Pour l'heure, keep.eu rassemble surtout les programmes des périodes 2000-2006 et 2007-2014 mais ce site devrait, à terme, être une source importante d'information pour toutes les structures désirant s'impliquer dans la coopération européenne (au sens large).

Actualité des politiques environnementales européennes



■ Fitness Check

Dans notre précédente lettre, nous avons mentionné la procédure du « fitness check » en cours d'application aux directives Oiseaux et Habitats. Dans le cadre de cette procédure, le Comité des Régions a émis un avis dont les arguments bien détaillés pourront être utiles à tous ceux qui auraient à défendre ces directives et plus largement les politiques et les financements pour la conservation de la nature et de la biodiversité.

Avis à retrouver au JO C51 du 10 février 2016.

■ Handbook for Green Procurement : « Acheter vert ! Un manuel sur les marchés publics écologiques ».



Cette 3^e édition développe les techniques, méthodes et exemples en matière d'achats verts. Ces informations seront fort utiles pour les porteurs de projets qui s'interrogent régulièrement sur ce qu'il faut mentionner/développer dans le chapitre « green procurement » de leur proposition !

<http://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/Buying-Green-Handbook-3rd-Edition.pdf>

■ Actions prioritaires du SET Plan

Lancé en 2008, le « strategic energy technology plan » est la pièce maitresse de la politique européenne en matière de technologies énergétiques. Il a abouti à la rédaction d'une feuille de route avec 450 actions de mise en œuvre. Nous avons mentionné dans notre précédente lettre la refonte de ce plan effectuée en septembre 2015 et la proposition de 10 actions clés.

Il se décline maintenant sous la forme d'actions prioritaires pour la période 2018-2020.

Ces actions font l'objet de fiches détaillées (issues paper) qui sont autant de pistes de projets pour les programmes comme LIFE et pour la prochaine programmation 2018-2020 d'H2020

Ces fiches sont à retrouver sur : <https://setis.ec.europa.eu/towards-an-integrated-SET-Plan>





■ Programme BEST pour la conservation de la biodiversité dans l'Outre Mer

Soutenu par la Commission européenne (Direction du développement et de la coopération internationale dans le cadre du programme B4Life) et coordonné par l'UICN (l'union internationale pour la conservation de la nature), le programme BEST démarre sa « saison 2 » avec un premier appel visant les petits projets (entre 50 et 100 000 euros). Le dépôt des propositions devra se faire avant le 23 mai 2016 sous la forme d'une concept-note. Un autre appel sera lancé ultérieurement pour les projets de plus grande ampleur. Plus d'infos sur : www.iucn.org/about/work/programmes/marine/?22687/Launch-of-the-second-Small-Grant-call-for-proposals

■ Modifications dans les workprogrammes 2017 du Défi Énergie d'Horizon 2020

Les principales modifications à venir dans les appels 2017 du Défi Energy portent sur :

- l'inclusion dans les « expected impacts » des objectifs de développement durable de l'ONU et des suites de l'accord de Paris (COP 21)
- de la réécriture des Era-nets, 3 Eranets sont envisagés : Era Net on Climate Services Roadmap : Cross sector impact assessment (evaluation, comparison and integration) avec un budget de 13M€, Era Net Biodiversity scenarios (7M€ de budget) et Era Net Closing the water gap (10M€ de budget)
- Introduction d'une CSA : Widening international cooperation activities on climate adaptation and mitigation (SC5-31-2017).

■ Appel ERA4CS (pour les services climatiques)

L'appel ERA-NET Cofund ERA4CS, intitulé « Recherche et progression du développement des services climatiques », est ouvert depuis le 1^{er} mars 2016.

Doté d'un budget de 72 millions d'euros, l'appel ERA4CS, en deux étapes, est coordonné par l'Initiative de programmation conjointe Climat avec la participation d'organismes de recherche de dix-huit pays.

L'appel ERA4CS compte deux sujets de recherche distincts avec des dates de soumission et des conditions d'éligibilité différentes.

Le sujet A, « Co-développement avancé avec les utilisateurs », regroupe les sujets spécifiques suivants :

- A.1 : recherche en soutien au développement et au déploiement des services climatiques ;
- A.2 : intégration et application des services climatiques pour la prise de décision ;
- A.3 : recherche pour le co-développement de services climatiques avancés.

L'appel est ouvert aux participants de l'un des treize pays où sont basées les organisations partenaires de financement de la recherche. Le partenaire français du sujet A est l'Agence nationale de la recherche.

Les projets doivent compter au moins trois participants de trois pays différents, pour un budget entre 0,5 et 5 millions d'euros.

L'appel du sujet A se clôturera le 15 juin 2016 (étape 1) et le 15 novembre 2016 (étape 2).

Le sujet B, « Intégration institutionnelle », est mené en partenariat avec trente organismes de recherche sur les sujets spécifiques suivants :

- B.1 : développement de nouveaux outils et méthodes ;
- B.2 : études et modèles d'impacts ;
- B.3 : localisation de l'information climatique et évaluation des incertitudes.

Le sujet B de l'appel est ouvert aux participants provenant des trente organismes partenaires.

Les partenaires français au sujet B sont le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), le C.E.A., le C.N.R.S., l'Institut national de l'information géographique et forestière (ex IGN), l'INRA et Météo-France.

Les projets doivent compter au moins trois participants de trois pays différents, pour un budget supérieur à 1 million d'euros.

L'appel du sujet B se clôturera le 15 juillet 2016 (étape 1) et le 15 novembre 2016 (étape 2).

Plus d'infos sur <http://www.jpi-climate.eu/ERA4CS.activities/jointcall>

Et sur les projets retenus au précédent appel du JPI Climate : www.jpi-climate.eu/news-events/news/ninecollaborativeresearchprojectsawarded

■ Les interventions de la DG Santé

L'Union européenne (UE) est tenue, par son traité fondateur, de garantir la protection de la santé humaine dans toutes ses politiques, ainsi que de coopérer avec les États membres pour améliorer la santé publique, prévenir les maladies et éliminer les sources de danger pour la santé physique et mentale. Cette politique se met en œuvre via la stratégie « Ensemble pour la santé »

Le 3^e programme Santé 2014-2020 poursuit 4 grands objectifs:

- agir en faveur de la santé, prévenir les maladies et créer des conditions favorables à des modes de vie sains, en tenant compte du principe de l'intégration des questions de santé dans toutes les politiques;
- protéger les citoyens de l'Union des menaces transfrontières graves sur la santé;
- contribuer à des systèmes de santé innovants, efficaces et viables;
- améliorer l'accès des citoyens de l'Union à des soins de santé de meilleure qualité et plus sûrs.

Le programme de travail 2016 s'est fixé les objectifs suivants :

- santé des réfugiés et des migrants
- lutter contre la résistance aux antibiotiques et les infections associées
- soutien aux pays de l'UE pour une réponse rapide et efficace aux crises sanitaires (virus Zika par exemple)
- établissement d'un réseau européen de référence, coopération dans l'e-santé et le Health technology assessment (HTA)
- maladies chroniques et facteurs de risques (alcool, tabac)
- prévention des maladies transmissibles telles que le SIDA, l'hépatite et la tuberculose.

L'association Médecins du Monde, associée à 7 autres ONG, a obtenu en 2015 une aide d'un montant de 2 756 269 euros pour un projet visant à fournir un service de santé adapté aux migrants et plus spécifiquement aux enfants, aux mineurs non accompagnés et aux femmes enceintes.

Plus d'infos sur http://ec.europa.eu/health/programme/policy/index_fr.htm

À noter que le site de la DG Santé reste l'un des rares, parmi les sites des DG européennes, qui ne soit pas entièrement et uniquement en langue anglaise.

■ La France dans les programmes de recherche et d'innovation

Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche coordonne une mission relative à l'évaluation de la participation française aux programmes-cadre européen de R&I.

La question posée est : pourquoi la France dépose si peu de propositions lors des appels européens, pourquoi si peu de projets avec des chefs de file français et comment améliorer ces éléments sachant que le taux de succès des propositions déposées est plutôt satisfaisant ? La question sous-jacente est : comment faire en sorte que le budget « théorique » dont devraient bénéficier les projets français (600 M€) soit approché alors que le budget réel est plus proche de 100 M€ ?

Il faut signaler que ce « déficit » est particulièrement important dans les volets Environnement, Santé ou Nanotechnologies et qu'il a été constaté et ne cesse de s'accroître depuis les dernières années du 7^e PCRD. Il induit des conséquences négatives en termes de développement économique et d'emplois et la tendance enregistrée est d'autant plus inquiétante que les programmations budgétaires de ces prochaines années seront plus importantes.



Chaque GTN a eu l'occasion de se pencher sur les premiers éléments d'analyse soumis à leur réflexion :

- politiques publiques (et industrielles) à mieux coordonner, objectifs de projets européens à fixer dans les contrats d'organismes publics
- déficit d'information auprès des entreprises
- manque de relais régionaux et coordination insuffisante avec les « spécialisations intelligentes »
- cohérence des dispositifs de financement nationaux à améliorer, mise en place
- accompagnement des porteurs de projets

La mission recommande la mise en œuvre des « actions de repêchage » visant à soutenir, via les programmes régionaux (y compris FEDER), les projets qui auraient obtenu une note au-delà des seuils mais non financés au niveau européen ou national (ANR).

Elle cherchera également à mobiliser les évaluateurs français au travers d'une brochure « Devenez évaluateur ».

Nous reviendrons sur cette étude lorsqu'elle sera officiellement diffusée.



Premiers résultats de l'appel LIFE 2015

Alors que le nombre de projets déposés en France a chuté considérablement (passant de 42 à 31 propositions), les résultats (partiels – il s'agit seulement des propositions entrées en phase de révision/négociation) obtenus par les projets français restent stables. 3 propositions sur 7 sont encore en lice dans le sous-programme Climat, 2 sur 16 dans le volet Ressources (avec 1 projet en liste de réserve), et 1 sur 7 dans le volet Nature (avec 2 projets en liste de réserve). Notons que 8 propositions présentées dans un autre pays avec au moins un partenaire français sont également entrées en révision. Nous détaillerons dans notre prochaine lettre les projets définitivement acceptés à l'appel 2015.

Les listes des projets LIFE français de ces 15 dernières années (avec les sites web de référence et les contacts) ont été mises à jour sur notre site à la page <http://www.enviropea.com/autres-financements-europeens/life> (point D).



Actions innovantes urbaines : fin du premier appel

Le 31 mars dernier s'est clôturé le premier appel du volet Actions Urbaines Innovantes issu du Règlement FEDER 2014-2020. 378 projets se disputent les 80 M€ de budget, soit la possibilité de financer 16 projets !

Ces projets se répartissent parmi les 4 priorités retenues pour ce premier appel : 33% pour la priorité emploi et compétences, 30% pour la transition énergétique, 24% pour pauvreté urbaine et 13% pour migrants et réfugiés. Dans le cadre du FRAPPE de la région Nord Pas-de-Calais, ENVIROPEA a accompagné la Ville de Lille dans son projet présenté dans la priorité «pauvreté urbaine».

Plus d'infos sur <http://www.uia-initiative.eu/fr>



Financements de projets touristiques avec le programme COSME

Le programme COSME est un peu le parent pauvre (et peu connu) des programmes européens 2014-2020.

Outre le financement du réseau Enterprise Network, il lance des appels - en particulier pour le soutien aux PME et dans le domaine du tourisme (qui relève de la DG Growth).

Nous avons, dans une précédente lettre, mentionné l'initiative EDEN qui récompense les destinations touristiques européennes en fonction de thèmes renouvelés chaque année. En 2015, il s'agissait des destinations en lien avec les gastronomies locales et c'est Tournus et sa région qui ont été retenus (parmi 20 autres destinations européennes) comme destination touristique de référence en 2015 pour la France.

Retrouver tous les territoires sélectionnés sur http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/eden/destinations/index_en.htm

Quelques exemples d'appels à projets dans le secteur du tourisme lancés ces 2 dernières années.

- Facilitating EU transnational tourism flows for seniors and young people in the low and medium seasons - clôturé en janvier 2015
- Supporting competitive and sustainable growth in the tourism sector - clôturé en juin 2015
- Sustainable transnational tourism products et Transnational cultural tourism products and Tourism and accessibility for all - clôturés en octobre 2014
- Cultural Routes and Luxury Goods - clôturé en novembre 2014

Plus d'infos sur les initiatives en matière de tourisme de la DG Growth : http://ec.europa.eu/growth/sectors/tourism/index_en.htm

Plus d'infos sur COSME : <https://ec.europa.eu/easme/en/cosme>

La Commission a actualisé et réédité le Guide EU funding for the tourism sector (2014-2020) téléchargeable à l'adresse : http://ec.europa.eu/growth/sectors/tourism/index_en.htm - rubrique publications



Horizon 2020

Défi Climat-environnement

333 propositions ont été déposées le 8 mars 2016 dans le défi Climat-Environnement H2020. Elles se répartissent entre les volets observation de la terre (4 propositions), économie circulaire (144), services climatiques (51), patrimoine culturel (20), « nature based solutions » (61) et matières premières (46)

<https://ec.europa.eu/easme/en/news/333-environment-project-proposals-seek-horizon-2020-funding>

Résultats des 2 premières années d'Horizon 2020 dans le domaine de l'Énergie

La Commission a diffusé une analyse des résultats des appels 2014-2015 du programme Énergie et des appels liés à la thématique énergie dans les autres volets d'H2020 (transport, nanotechnologies par exemple).

443 projets ont été financés pour 1,2Md€. 40% des participants sont de nouveaux intervenants et les 2/3 sont des industriels. Le secteur privé représente 43% des participations et plus de la moitié des financements.

La France arrive à la 4^e place en matière de budget alloué avec en particulier le projet de la Compagnie industrielle de la matière végétale (CIMV) pour sa bioraffinerie et une aide de près de 20M€ mais elle participe peu aux appels efficacité énergétique, smart cities ou PME.

Analyse complète :

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid100249/energie-analyse-des-deux-premieres-annees-d-horizon-2020.html>



Et des premiers appels Efficacité énergétique 2016

• Appels EE3, EE4, EE5, EE7 et EE8 : pour lesquels 34 millions d'euros étaient programmés :

113 propositions éligibles demandant 288 millions d'euros de subvention U.E. ont été évaluées et classées. Les 12 premières sont financées et consomment un budget de 32,5 millions d'euros. 5 projets (HotMaps, Cheetah, InnovaMicroSolar, Planheat et Lowup) ont des participants français.

• Appels EE10 issu du P.P.P. «Bâtiments économes en énergie» (EeB) et EE17 du P.P.P. «Ressources et efficacité énergétique dans l'industrie de transformation durable» (SPIRE)

22 propositions éligibles demandant 81 millions d'euros de subvention U.E. ont été évaluées et classées. Les 3 premières sont financées et consomment un budget de 12,7 millions d'euros. Il n'y a pas de participation française parmi les projets financés.

Pour cette série d'appels, la France est le 8^e pays bénéficiaire derrière l'Italie (7,1 millions d'euros), le Royaume-Uni (5,8 millions d'euros), l'Espagne (4,4 millions d'euros), l'Autriche (4,4 millions d'euros), l'Allemagne (3,8 millions d'euros), la Belgique (3,1 millions d'euros) et les Pays-Bas (2,6 millions d'euros).

Les équipes françaises ont déposé peu de propositions : la France est le dernier des cinq «grands pays» de l'U.E.

Plus d'infos : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid101324/energie-resultats-d-appels-efficacite-energetique-2016.html>

Dans le cadre du programme de travail « Activités transversales », le 2^e appel « Villes intelligentes et durables » a été clôturé le 5 avril dernier. Seulement 9 réponses ont été reçues pour des projets phares de villes et communautés intelligentes (SCC-1-2016-2017) contre 37 l'année dernière. Ce faible taux de participation interroge sur les critères de sélection de la Commission et une éventuelle recrudescence des propositions en 2017. Cette question sera abordée lors de la prochaine assemblée générale du Partenariat européen de l'Innovation des « Villes intelligentes et durables » (EIP-SCC) le 24 mai prochain à Eindhoven (Pays-Bas).

Pour plus d'information : <https://eu-smartcities.eu/generalassembly16>

ERA-Net Villes et Communautés intelligentes (ENSCC)

17 projets sélectionnés au dernier appel et quasiment aucun participant français dans ces projets bien que la France soit partie prenante de cet ERA-NET avec l'IFSTTAR.

Projets à retrouver sur <http://jpi-urbaneurope.eu/enscc>

European Mobility Week awards 2015

Ils ont été attribués en mars 2016 aux villes de Lisbonne, Murcie et Palma de Majorque après une première sélection incluant également Bacau (Roumanie), Larnaca (Chypre) Miskolc (Hongrie), Nottingham, Sofia, Vienne et Trikala (Grèce).

Oestersund (Suède) et Bremen (Allemagne) étaient les vainqueurs de l'année 2014.

Plus d'infos sur <http://www.mobilityweek.eu/awards/emw-award>

INTERREG



Interreg Nord-Ouest Europe (NWE) :

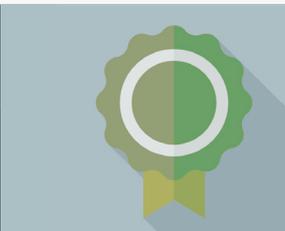
Les résultats du premier appel (2^e étape) et du deuxième (1^{ère} étape) sont disponibles à l'adresse www.nweurope.eu/news-events/latest-news/decisions-on-projects-available-to-download.

Le 3^e appel est lancé et clôturera le 27 mai 2016. Plus d'infos : <http://www.nweurope.eu>



261 propositions déposées et 64 retenues au premier appel du programme Interreg Europe. Parmi celles-ci, dans la priorité compétitivité des PME, le projet «Destination PME» de l'agence de développement touristique d'Auvergne, dans la priorité innovation, les projets de l'agence régionale d'innovation du Centre Val de Loire et de « Digital Nièvre Joint Authority, dans la priorité économie bas carbone, les projets «PASSAGE» du Département du Pas de Calais et «SET-Up» de Bretagne Développement Innovation ont été retenus. Plus d'infos sur <http://www.interregeurope.eu/news-and-events/news/39/first-call-projects-approved>

Le 2^e appel d'Interreg Europe se clôturera le 13 mai prochain.



Documents et Ressources



■ Deux rapport spéciaux de la Cour des comptes européenne concernant le milieu rural : le rapport 2015/20 publié le 21 janvier 2016 intitulé « Le rapport coût-efficacité du soutien apporté par l'UE aux investissements non productifs (principalement pour l'amélioration de l'environnement) au titre du développement rural dans le domaine de l'agriculture » et le rapport spécial 25/2015 du 29 février « Aide de l'UE en faveur des infrastructures rurales : une bien meilleure utilisation des ressources est possible ».

À retrouver sur : <http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/AuditReportsOpinions.aspx>

Dans le premier rapport, l'auditeur de la Cour des comptes indique que « dans 75% des cas audités, les coûts étaient excessivement élevés ou insuffisamment justifiés, la conformité des propositions aux critères de sélection n'a pas été contrôlée de façon appropriée et des projets inéligibles ont été financés ». Les audits ont été effectués au Portugal, en Italie, au Royaume-uni et au Danemark.

■ La Cour des comptes (française) a rendu public, le 21 janvier 2016, un rapport (assez critique) sur les politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air.

À retrouver sur <http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Les-politiques-publiques-de-lutte-contre-la-pollution-de-l-air>

■ Le Commissariat général à l'environnement et au développement durable (CGEDD) a publié, en décembre 2015, un important rapport d'analyse du dispositif Natura 2000 en France. Ce rapport retrace la mise en place de la Directive Habitats en France et détaille les difficultés rencontrées ainsi que les problèmes de financement de la gestion de ces sites. Document à retrouver sur : www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/009538-01_rapport_cle21b866.pdf

■ Note très fouillée sur la procédure et les mesures de compensation, ses limites, les améliorations possibles, établie par le CEREMA

http://www.infra-transports-materiaux.cerema.fr/IMG/pdf/1542w_NI__Mesurescompensatoires-2.pdf

■ Dans le numéro 93 de la revue « Le Mag – Ademe et vous », 2 articles autour de la question « Quel avenir pour la forêt ? » avec une réflexion sur les conséquences de l'augmentation de la demande en biomasse sur la gestion forestière, la biodiversité et les sols.

À retrouver sur <http://www.ademe.fr/ademeetvous/mag>



■ JOUE

JO C144 du 23 avril 2016 : Rapport spécial no 12/2016 de la Cour des comptes européenne «Octroi de subventions par les agences: un choix pas toujours approprié et d'une efficacité pas systématiquement démontrée». Parmi les 5 agences objet de ce rapport il y a l'agence européenne de l'environnement.

JO L103 du 19 avril 2016 : Décision (UE) 2016/590 du Conseil du 11 avril 2016 relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de Paris conclu au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

JO L82 du 31 mars 2016 : Règlement modifiant le règlement 692/427 en ce qui concerne les émissions des véhicules particuliers et utilitaires légers (Euro 6).

JO C80 du 3 mars 2016 : Rapport spécial de la Cour des comptes européenne no 25/2015
«Aide de l'UE en faveur des infrastructures rurales: une bien meilleure utilisation des ressources est possible»

JO L48 du 24 février 2016 : Adoption définitive du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016.

JO C40 du 3 février 2016 : Décision de la Commission portant désignation des sites qui obtiennent le label du patrimoine européen en 2015. Le label du patrimoine européen est attribué au site de l'homme préhistorique de Néandertal et au musée de Krapina (Croatie), au château des Přemyslides et au musée archidiocésain d'Olomouc (République tchèque), à la pointe de Sagres (Portugal), au palais impérial (Autriche), à l'ensemble historique de l'Université de Tartu (Estonie), à l'académie de musique Franz Liszt (Hongrie), au Mundaneum (Belgique), au cimetière no 123 du front de l'Est de la Première Guerre mondiale (Pologne) et au quartier européen de Strasbourg (France).

JO C26 du 23 janvier 2016 : Rapport spécial de la Cour des comptes européenne no 20/2015
«Le rapport coût-efficacité du soutien apporté par l'Union européenne aux investissements non productifs au titre du développement rural dans le domaine de l'agriculture»

JOC30 du 27 janvier 2016 : Rapport spécial de la Cour des comptes européenne no 23/2015 — «La qualité des eaux dans le bassin du Danube: la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau a progressé, mais des efforts restent à faire»

■ Communications COM, Staff Working Document (SWD) - à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/fr>

COM(2016)105 du 4 mars 2016 : Rapport de la Commission : huitième rapport sur l'état de la mise en œuvre et les programmes de mise en œuvre de la directive 91/271 relative au traitement des eaux usées résiduaires.

COM(2016)110 du 2 mars 2016 : Communication intitulée « L'après-Paris : évaluation des implications de l'accord de Paris, accompagnant la proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de Paris au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ».

Cette Communication détaille les modalités de mise en œuvre de l'accord de Paris par l'UE.

L'accord de Paris sera ouvert à la signature le 26 avril 2016 à New York et entrera en vigueur lorsqu'au moins 55 parties représentant au moins 55% des émissions mondiales l'auront ratifié.

COM(2016)87 du 26 février 2016 : Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages.

Trois priorités : prévenir le trafic des espèces sauvages et lutter contre les causes profondes de ce phénomène, mettre en œuvre et faire respecter les règles existantes et lutter contre la criminalité organisée liée aux espèces sauvages de manière plus efficace, renforcer le partenariat mondial entre les pays d'origine, les pays de destination et les pays de transit en matière de lutte contre le trafic d'espèces sauvages. L'annexe détaille les 25 actions qui seront mises en œuvre en 2016 et 2017 au niveau de l'Union dans ce cadre.

COM(2016)51 du 16 février 2016 : Stratégie de l'UE en matière de chauffage et de refroidissement.

■ Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

JO S64 du 1^{er} avril 2016 : Avis d'attribution du marché de prestation de services dans les domaines de l'évaluation, de l'analyse, du soutien aux évaluations d'impact et de la mise en œuvre de politiques relatives au changement climatique. Ce marché de 20 M€ est partagé entre les bureaux Ramboll Management Consulting (DK), ICF Consulting (UK), Ecofys (NL) et Ricardo Energy&Environment (UK)

JO S52 du 15 mars 2016 : Avis de marché concernant un contrat-cadre relatif à des études d'évaluation des mesures de la PAC qui contribuent à l'objectif général d'une gestion durable des ressources naturelles et à l'action pour le climat. Montant : 5,8 M€ (pour une période de 6 ans). Dépôt des offres avant le 10 mai.

À noter également, l'avis de marché concernant le « soutien aux politiques potentielles mettant en œuvre les méthodes de l'empreinte environnementale » - budget de 100 k€ maximum et dépôt avant le 27 avril.

JO S47 du 8 mars 2016 : Avis de « procédure incomplète » concernant l'appel d'offres pour « un projet pilote sur l'agroforesterie – une opportunité pour l'agriculture européenne ». Cet avis signale que la Commission a reçu une seule offre pour cet appel et qu'elle a considéré que cette offre « ne satisfaisait pas aux seuils minimaux de qualité ». Cet avis montre d'une part que peu d'offres sont formulées lors des AO de la Commission et que celles-ci ne sont pas toujours de qualité. Cela devrait inciter les équipes concernées à être plus attentives et plus mobilisées sur ces opportunités d'accès aux financements européens.

Rappelons que dans le cas des AO de la Commission les projets/études ou services sont financés en totalité ; il ne s'agit pas de subventions.

JO S43 du 2 mars 2016 : Avis de préinformation de la DG Environnement concernant les 51 appels d'offres qu'elle envisage de publier durant l'année 2016 (entre mars et juin 2016). Cet avis détaille les appels concernant les thématiques Economie circulaire (6 avis), Biodiversité (5), Nature (6), Eau (7), Air (4), Economie (7), Risques (2), Déchets (1), Produits chimiques (3) et Agriculture/Forêts/Sols (1). Pour chacun des ces appels, l'avis précise l'unité de la DG Environnement concernée, le sujet, le budget indicatif, le type de marché (services, études, etc.) et la date prévisionnelle de publication.

JO S34 du 18 février 2016 : Avis de préinformation de la DG « Climate Action » concernant 9 appels d'offres qu'elle envisage de publier durant l'année 2016. Pour chacun des ces appels, l'avis précise l'unité de la DG Climat concernée, le sujet, le budget indicatif, le type de marché (services, études, etc.) et la date prévisionnelle de publication (entre février et juin 2016). Quelques exemples de marchés à venir : Évaluation des connaissances en soutien à la prise de décision, assurance contre les risques liés aux catastrophes climatiques, cartographie du développement du marché international du carbone.

